

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours Équinoxe du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb)

29 novembre, 2018 (Fredericton, NB) – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) a annoncé aujourd'hui les résultats de son concours Équinoxe (date limite le 15 septembre 2018). Un total de **32 000,00 \$** en subventions a été attribué dans le programme. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes autochtones du N.-B. a évalué les demandes.

Programme Équinoxe

Le Programme Équinoxe offre un soutien financier aux artistes, conservateurs et collectifs autochtones afin de supporter la création artistique et le développement professionnel. Les projets admissibles comprennent : (1) la recherche et le développement pour la création de nouvelles œuvres ; (2) la création et la présentation d'œuvres artistiques ; et (3) les activités visant à soutenir et renforcer la communauté artistique autochtone.

Création de nouvelles œuvres

Tara Audibert, Première Nation de Tobique, arts visuels, 5 000 \$
Tee Cloud, Première Nation de Metepenagiag, musique non-classique, 5 000 \$
Brian Francis, Première Nation d'Elsipogtog, arts médiatiques, 5 000 \$
Emma Hassencahl-Perley, Première Nation de Tobique, arts multidisciplinaires, 2 000 \$
Kesley Arrow Saulis, Première Nation de Tobique, musique non-classique, 5 000 \$
Robert Shiplett, Nation Métis du Canada, arts littéraires, 5 000 \$
Pauline Young, Première Nation de Metepenagiag, arts multidisciplinaires, 5 000 \$

Total octroyé : 32 000,00 \$

Pour de plus amples informations sur ces programmes visitez le site web d'**artsnb** :
<http://artsnb.ca/site/fr/programmes/>
ou composez sans frais le 1-866-460-ARTS (2787) à l'intérieur du N.-B.

– 30 –

Contact Média :

Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506.440.0037

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.